

MIROVA

59 avenue Pierre Mendès
75013 Paris
France

Paris, le 8 juin 2026

Monsieur Raphaël Gorgé
Président-Directeur général
EXAIL TECHNOLOGIES
30, rue de Gramont
75002 Paris

Monsieur le Président-Directeur général,

Mirova souhaite soumettre une question écrite au Conseil d'administration en amont de l'Assemblée générale du 19 juin 2026.

Nous, la société de gestion MIROVA, agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro d'enregistrement GP 02014, certifions gérer le fonds Insertion Emplois Dynamique qui détient 58 298 actions de la société EXAIL TECHNOLOGIES.

Vous trouverez ci-joint les questions ainsi que le certificat de détention de titres.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette demande.



MIROVA
Louise Schreiber, Head of Sustainability Research

Pièces jointes : Certificats de détention de titres

Questions écrites
Assemblée Générale du 19 juin 2026
EXAIL TECHNOLOGIES

En tant qu'investisseurs, nous considérons que le secteur financier a un rôle déterminant à jouer dans la réorientation des flux de capitaux en faveur de la biodiversité. Malgré les limites actuelles des données, des décisions d'investissement pertinentes peuvent être prises dès aujourd'hui, si elles reposent sur une démarche structurée et ambitieuse.

Dans ce contexte, plusieurs cadres reconnus peuvent accompagner et renforcer vos engagements, tels que le LAB Transition Nature¹ du WWF, ACT Biodiversité² ou encore le programme Entreprises engagées pour la nature³.

A ce titre, envisagez-vous de rejoindre l'initiative STEP UP de la SBTN pour structurer votre trajectoire biodiversité ?

Par ailleurs, nous recommandons que vos divulgations TNFD soient réalisées via le questionnaire CDP (ou GRI 101), afin de permettre une exploitation cohérente et comparable des données dans nos analyses.

¹ [Lab Transition Nature | WWF France](#)

² <https://actinitiative.org/fr/act-biodiversity/>

³ <https://ofb.gouv.fr/entreprises-engagees-nature>

RÉPONSE À UNE QUESTION ÉCRITE

S'agissant de la biodiversité, nous avons bien pris en considération cet enjeu dans le cadre de nos travaux relatifs à la directive CSRD et, en particulier, lors de l'élaboration de notre matrice de double matérialité.

Cette analyse a été conduite de manière structurée, en intégrant à la fois une évaluation des impacts potentiels de nos activités sur l'environnement, ainsi que des risques et opportunités pour le Groupe. Elle s'est appuyée sur des travaux menés au niveau de nos principaux sites, ainsi que sur des échanges avec nos parties prenantes, notamment certains de nos fournisseurs.

À ce stade, ces travaux n'ont pas conduit à identifier cet enjeu comme matériel au sens de la double matérialité. En revanche, d'autres thématiques environnementales, telles que l'adaptation au changement climatique, ont été identifiées comme matérielles. Néanmoins, le Groupe reste attentif à l'évolution des enjeux de biodiversité, notamment à travers ses démarches d'évaluation et d'engagement auprès de ses fournisseurs, et continuera à les suivre dans le cadre de ses prochains exercices d'actualisation.

Par ailleurs, le Groupe concentre ses efforts sur le pilotage de sa trajectoire carbone et la mise en œuvre des plans d'action associés, notamment à travers le développement de démarches d'éco-conception.

Le conseil d'administration
Le 18 juin 2026